

En Ardèche



Au-Delà Du Temps

Association
Loi 1901



LA CULTURE



c'est aussi votre aventure !

Le mécénat est autant affaire d'imagination que de générosité

Au-Delà du Temps – Le château 07110 LARGENTIERE
04 75 36 83 44 – contact@audeladutemps.fr
www.audeladutemps.fr

Oser le mécénat culturel

C'est quoi ?

Le mécénat est un engagement libre de l'entreprise au service de causes d'intérêt général, inscrit dans la durée, sous la forme d'un don financier, de produits, de technologie ou d'un apport de compétences, sans recherche d'impact sur ses activités marchandes.

La « Loi Aillagon » du 1er août 2003 a quasiment doublé les avantages fiscaux incitant les entreprises à soutenir les projets associatifs, renforçant ainsi les possibilités pour les associations et les entreprises de développer des projets en commun.

La loi autorise à **déduire 60%** de votre engagement en réduction d'impôts sur les sociétés, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Par qui ?

Selon l'ADMICAL (Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial), les TPE/PME représentent 90% des mécénats d'entreprise pour la culture.

21% des entreprises ont augmenté leur budget de mécénat. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de leur engagement sociétal ou de leur politique de RSE.

Pour soutenir quoi ?

La culture : la création, la diffusion, la transmission et son accès pour tous

Au-delà du Temps vous propose de tisser avec vous une identité solidaire à travers ses actions culturelles

Pourquoi ?

- 1 Contribuer à l'intérêt général
- 2 Valoriser l'image et la réputation de votre entreprise
- 3 Construire des relations avec les acteurs du territoire
- 4 Exprimer, incarner les valeurs de l'entreprise
- 5 Développer de nouvelles relations avec ses partenaires

Source Admical - CSA 2014

Pourquoi soutenir une association culturelle ?

- 1 Participer à l'attractivité du territoire
- 2 Conviction personnelle du dirigeant ou histoire de l'entreprise
- 3 Forcer, renforcer l'identité de l'entreprise, communication originale

Source Admical - CSA 2014



Le saviez-vous ?

La culture est considérée à l'UNESCO comme le quatrième pilier de la croissance durable, au même titre que l'économie, le social et l'environnement. Il est démontré qu'1 euro investi dans une action culturelle génère 3 à 7 euros d'économie directe et indirecte, et que l'action culturelle impacte favorablement sur le bien-être des habitants et lutte contre l'exclusion.

Votre don culturel est un acte bienfaiteur



Au-delà du Temps : un opérateur culturel reconnu

15 ans d'art et de culture

L'association Au-delà du Temps, fondée en 2001, est installée à Largentière depuis 2006.

Ses actions sont pluridisciplinaires dans le spectacle vivant : musique, théâtre, arts de la rue et arts du cirque. Elle mène également de nombreuses actions pédagogiques sur le territoire et reçoit des scolaires de la France entière.

L'association est soutenue par la commune de Largentière, la communauté de communes du Val de Ligne, le Conseil Départemental de l'Ardèche, le pays de l'Ardèche méridionale ainsi que la Région Rhône Alpes.



Le Temps des Chevaliers
« Entrez dans l'Histoire »

L'Argentaria
Festival des cultures médiévales

Des actions durant toute l'année

L'association mène des actions culturelles, artistiques et pédagogiques auprès du grand public.

Son objet est de favoriser l'accès à la culture pour tous, en mettant l'accent sur les publics défavorisés et empêchés.

Avec plus de 27 000 entrées par an, l'association est considérée comme « un acteur culturel et économique majeur pour le territoire du Val de Ligne ».



Comment devenir mécène d'Au-delà du Temps ?



Grand mécène d'Au-delà du Temps

une identité partagée pour un lien durable

En étant associé de manière globale à nos actions, vous vous assurez un partenariat élaboré en commun, évolutif et fort. Au-delà d'une visibilité, nous allons partager des valeurs, des engagements et une histoire ! Laissez-nous vous exposer nos projets et nos perspectives.

Tout au long de l'année :

- Le Pied aux planches (octobre à avril)
- Le Temps des Chevaliers (juillet-août)
- Les Rencontres de lutherie et de musique médiévales (années paires en mai)
- L'Argentaria, festival des cultures médiévales (années impaires en août)
- Séjours et visites scolaires de septembre à juin (actions pédagogiques et de médiation)



Des écoliers à la découverte du Moyen Âge



Exemple de proposition de mécénat pour 10 000 €,
Après la déduction fiscale de 60% (soit 6000 €),
Reste 4000 € à la charge de l'entreprise.

Valeur des avantages offerts (pubs, abonnements, invitations VIP...) : 4000 €

Votre coût net est de 0 €

Journées privatisées, espace dédié sur nos événements ou concerts privés, abonnements VIP, Votre logo sur nos supports de communication, encarts, etc

Imaginons ensemble notre partenariat



Mécène des Rencontres de lutherie et de musique médiévales

un festival prestigieux

*5ème édition du
2 au 7 mai 2016*

Les Rencontres de lutherie et de musique médiévales sont une **manifestation unique en Europe**, un événement incontournable pour ceux qui s'intéressent à la «plus ancienne de nos musiques écrites».

Luthiers, artistes, universitaires et chercheurs sont à la rencontre du grand public.

5000 visiteurs, concerts, stages, conférences et restitutions.

Village des luthiers européens, bal.

Après 4 éditions plébiscitées, de 2009 à 2012, la relance des RLMM en 2016 est un événement attendu et essentiel.



La flûte, de la préhistoire au moyen âge



Nous travaillons avec :

Pro-Lyra, laboratoire d'organologie et archéologie musicale

<http://prolyra.free.fr/>

L'Apemutam, association pour l'étude de la musique et des techniques dans l'Art Médiéval

<http://www.apemutam.org/>

L'université Paul Valéry-Montpellier, centre d'études médiévales de Montpellier

<http://cemm.upv.univ-montp3.fr/>

Musiconis – Paris Sorbonne, représentations du son et de la musique au moyen âge

<http://musiconis.paris-sorbonne.fr/>

La Caverne du Pont d'Arc,

La cité de la préhistoire à Orgnac,

Les musées des Vans,

L'Instrumentarium de Chartres,

La Schola Cantorum de Bâle,

L'université catholique de Louvain

Un partenariat à la carte, pour répondre au plus près aux attentes des partenaires

Imaginons ensemble notre partenariat

Pour nous contacter et nous rencontrer :



Association Au-delà du Temps

Le Château
Rue des marronniers
07110 LARGENTIÈRE

Tel : 04 75 36 83 44

Courriel : contact@audeladutemps.fr

Site : www.audeladutemps.fr

Chargée de mécénat : Véronique Borge
v.borge@audeladutemps.fr

Président : David Muscella

N°siret : 442639597 00040
APE : 9499Z
Licences N°2 - 1026459 /
N°3 - 1026460



Au-Delà Du Temps

Association Loi 1901



Notre réseau,
Nos partenaires historiques :

